

# INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE DE OUCQUES LA NOUVELLE

Vous avez un enfant à inscrire à l'école ?

En raison de l'épidémie de COVID 19, les inscriptions scolaires se feront prioritairement par voie dématérialisée. Ces inscriptions ne concernent que les enfants qui font leur première rentrée scolaire (nés en 2018) ou si vous venez d'emménager.

Envoyez-nous par mail ou à défaut par courrier, avant le 16 Avril 2021 :

- La fiche d'inscription jointe, complétée
- Une copie de votre livret de famille ou à défaut une copie des cartes d'identité des parents, ou extrait d'acte de naissance de l'enfant

Mail de la mairie de Oucques :  
[mairie.de.oucques@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.oucques@wanadoo.fr)

**Mairie d'OUCQUES**  
5 rue de la salle  
Oucques  
41290 OUCQUES LA NOUVELLE  
Téléphone : 02.54.23.11.00



## Garderie Péri-scolaire

Elle accueille des écoles primaire et maternelle. Ce service fonctionne les jours de classe, chaque matin à partir de 7h00 et à chaque sortie de classe jusqu'à 18h30, heure de fermeture. **Ces horaires sont figés et les familles sont priées de les respecter.**

**si un enfant est inscrit au service et qu'aucune présence n'est constatée lors de la 1ère période de facturation, une participation de 15€ sera demandée par enfant.**

Il est possible de s'inscrire pour certains jours seulement, à condition que ce soit régulier ou pour une période donnée. Les inscriptions pourront être acceptées en cours d'année pour faire face à un problème familial ou un changement professionnel. La base de tarification pour 2021/2022 est de 1,10€ la 1/2 heure. Toute demi-heure commencée est facturée.

la facturation est établie tous les 2 mois. **Si une facture resta impayée après 1er rappel, l'exclusion sera prononcée. Un minimum de facturation de 8€ pour 2 mois est appliqué.**

## Restaurant Scolaire

Le prix d'un repas pour l'année scolaire 2021/2022 est de 3,34€. Le paiement s'effectue à chaque vacances scolaires sur avis transmis par la Trésorerie de Mer.

Une remise est accordée :

- **Lorsqu'une absence est égale ou supérieure à 2 jours consécutifs de cantine. La déduction sera faite uniquement lorsque l'absence sera justifiée avant la facturation au secrétariat de la mairie.**
- À partir du 3ème enfant d'un foyer (maternelle + primaire) remise de 10% pour le 3ème enfant, 15% pour le 4ème et plus.

## Transport Scolaire

**La carte reste valable plusieurs années. Seule l'inscription est à renouveler chaque année scolaire.**

Tout élève souhaitant emprunter le bus scolaire doit demander sa carte de transport sur le site [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr). Les élèves possédant déjà une carte doivent la conserver et renouveler uniquement l'inscription sur le même site.

Inscriptions gratuites du 1er juin au 20 juillet 2021. Les demandes faites au delà du 20 juillet seront pénalisées de 10€. En cas de difficulté, s'adresser au secrétariat de la mairie d'Oucques.

Classe (en sept 2021) : .....

NOM : ..... Prénom(s) : ..... Date de Naissance : ...../...../.....

#### RESPONSABLE(S) :

<sup>(Père)</sup>  
NOM : ..... Prénom(s) : .....

TÉL : Dom : ...../...../...../..... Port : ...../...../...../..... Trav : ...../...../...../.....

Mail : .....

Adresse : .....

<sup>(Mère)</sup>  
NOM : ..... Prénom(s) : .....

TÉL : Dom : ...../...../...../..... Port : ...../...../...../..... Trav : ...../...../...../.....

Mail : .....

Adresse : .....

N° Allocataire CAF ou MSA: .....

#### Observations

(Régime alimentaire, éventuelle allergie, jours de fréquentations)

Restaurant Scolaire

.....  
.....

#### Observations

Garderie

.....  
.....



Inscription du 1er juin au 24 juillet 2021 sur le site [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)

#### Observations

(Indiquer le point d'adret du car)

Transport Scolaire

.....  
.....

**Signature :**